

HAYS de GASSART (de) (*André-Marie-Joseph*), Magistrat (Saint-Paul-de-Courtonne, Calvados, France, 26.4.1875—Paris, 20.5.1941). Fils de Didier-André et de Chastenet de Puységur (de); époux de Leruth, Célestine.

André de Gassart avait fait ses études humanitaires au Collège Saint-François de Sales d'Evreux de 1886 à 1893. Il avait ensuite fait son droit aux Universités d'Angers et de Paris, où il avait conquis le doctorat. Il avait encore conseillé et administré les Mines de la Gardelle, à Paris, et dirigé la Société immobilière pour la défense des expropriés pour cause d'utilité publique, quand il entra au service de l'É. I. C., en qualité de magistrat à titre provisoire, le 9 mai 1907. Un Arrêté du Gouverneur général en date du 2 juin suivant le désigna comme substitut suppléant à la fois et juge suppléant à Stanleyville. Un arrêté ultérieur du Gouverneur général en date du 6 juillet 1908 l'enverrait en qualité de substitut suppléant au Tribunal territorial à Lusambo.

Le 28 janvier 1910, la législation organique de la magistrature congolaise ayant changé, c'est une ordonnance du Procureur général qui le nommera substitut suppléant près le Tribunal de 1^{re} instance de Boma; une autre du 5 mars 1910 qui le nommera substitut près le Tribunal territorial de Matadi. Un Décret en date du 7 septembre 1910 le nommera juge suppléant de 1^{re} instance à Lusambo. Un autre du 7 mars 1916, juge titulaire du même siège, d'où il passera, la guerre mondiale terminée, au Tribunal de 1^{re} instance de Coquilhatville. Confirmé dans ces fonctions le 22 novembre 1920, il en sera relevé, pour raisons de santé, le 22 août 1921.

Il ne s'éteignit qu'en 1941, pensionné de la Colonie belge qui lui avait accordé certaine bonification à raison des années de guerre qu'il avait passées au Congo. Il avait d'ailleurs demandé, obtenu et agréé la nationalité belge qui lui fut octroyée par A. R. du 12 septembre 1913.

Il était, à sa mort, chevalier de l'Ordre royal du Lion, chevalier de l'Ordre de la Couronne et titulaire de l'Étoile de Service en or.

8 juillet 1953.
J. M. Jadot.

B. O. de l'É. I. C., 1907 et 1908, ad tabulam; *B. O. du Congo belge.*, 1910, 1916, 1920, 1921, ad tabulam; Archives du Ministère des Colonies; Moniteur belge N° 277 du 4.10.1913, 6738, et 6739.